



COLLEGE CLAUDE MONET
78955 CARRIERES-SOUS-POISSY
☎ 01 39 74 43 28
📠 01 39 70 92 75

PROJET D'ETABLISSEMENT 2022/2027

Adopté en Conseil d'Administration, le 28 juin 2022

Code de l'Education, Article L111-1, Modifié par Loi n°2021-1109 du 24 août 2021 - art. 58
L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement. Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Le Collège Claude Monet

- contribue à l'égalité des chances ;
- fait partager à ses élèves les valeurs de la République ;
- participe activement à l'acquisition d'une culture générale pour tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique, qu'il accueille ;
- transmet et fait acquérir des méthodes de travail ;
- contribue à favoriser la mixité et l'égalité entre les garçons et les filles ;
- assure une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte ;
- dispense une formation adaptée dans ses contenus et ses méthodes aux évolutions économiques, sociales et culturelles du pays et de son environnement européen et international.

Au Collège Claude Monet, tous les acteurs -Personnels, Enseignants, Parents d'élèves- œuvrent pour permettre à chaque élève :

D'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la construction de son projet d'orientation,

De se construire en citoyen lucide, responsable et autonome, respectueux de lui-même, d'autrui et de son environnement,

De développer sa culture personnelle dans un parcours culturel, artistique, scientifique et sportif suivi tout au long de ses années collège.

AXE 1

Construire une communauté éducative d'excellence

- 1.1 Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative et construire une culture commune.
- 1.2 Accueillir, accompagner, soutenir les personnels.
- 1.3 Former les personnels en mettant en place les conditions de la formation continue et en contribuant à une formation d'excellence pour les personnels stagiaires.

AXE 2

Permettre la réussite de chaque élève

- 2.1 Accompagner les apprentissages de chaque élève, personnaliser le parcours de l'élève et conduire chaque élève au maximum de ses capacités.
- 2.2 Mettre en œuvre le parcours avenir pour aider l'élève à devenir acteur de son projet personnel tout au long de sa scolarité au collège et sécuriser sa poursuite d'études.
- 2.3 Utiliser le Numérique au service de la réussite des élèves :
 - Structurer les usages du numérique ;
 - Former les élèves à une utilisation raisonnée et ambitieuse du numérique.

AXE 3

Développer un climat scolaire propice aux apprentissages dans le collège, lieu de travail et de vie

- 3.1 Faire de la vie scolaire un véritable cadre éducatif et citoyen en cohérence avec les enseignements.
- 3.2 Développer la persévérance scolaire et le goût de l'effort.
- 3.3 Former à des comportements responsables.
- 3.4 Favoriser l'engagement des élèves pour développer un sentiment d'appartenance au collège et développer leur esprit d'initiative et leur sens critique.
- 3.5 Valoriser le travail et les réussites des élèves.
- 3.6 Promouvoir la santé des élèves et prévenir les conduites à risques.

AXE 4

Favoriser l'ouverture culturelle, artistique, scientifique et sportive

- 4.1 Développer l'appétence culturelle et la culture générale (humaniste, scientifique, artistique et sportive) pour une meilleure égalité des chances, la réussite de tous et une meilleure compréhension de l'autre.
- 4.2 Développer les pratiques linguistiques, artistiques, scientifiques et sportives au sein du collège et les faire vivre.